|  |
| --- |
| **CENTRE HOSPITALIER BILLOM** |
| |  |  | | --- | --- | |  |  |   ***Rénovation et adaptation locaux cuisine*** |
| **Cahier des Clauses Techniques Particulières**  **LOT 03 : Plâtrerie peinture plafond** |

**Direction ETOT (Equipe Territoriale Opérations Travaux)   
CHU DE CLERMONT FERRAND**

**58 rue Montalembert – 63003 CLERMONT FERRAND**

Table des matières

[3.1 PRESCRIPTIONS PARTICULIERES RELATIVE AU PRESENT LOT 3](#_Toc220418683)

[3.1.1 CCTP LOT 0 3](#_Toc220418684)

[3.1.2 Généralités 3](#_Toc220418685)

[3.2 DESCRIPTION DES OUVRAGES 4](#_Toc220418686)

[3.2.1 PEINTURE MURALE SATINEE PHASE AQUEUSE SUR ENDUIT PLATRE 4](#_Toc220418687)

[3.2.2 PEINTURE ISOTHERMIQUE TUYAUTERIES ET RADIATEURS 5](#_Toc220418688)

[3.2.3 PEINTURE BOISERIES 5](#_Toc220418689)

[3.2.4 PEINTURE SATINEE PHASE AQUEUSE SUR ACIER PEINT INTERIEUR 6](#_Toc220418690)

[3.2.5 PLAFOND SUSPENDU FIBRES MINERALES LOCAUX HUMIDES 6](#_Toc220418691)

[3.2.6 PLAFOND SUSPENDU DALLE PVC ALVEOLAIRE 7](#_Toc220418692)

[3.2.7 CLOISON PLAQUES PLATRE EP 98mm 7](#_Toc220418693)

[3.2.8 CLOISON PLAQUES PLATRE EI 60 8](#_Toc220418694)

[3.2.9 PROTECTION INCENDIE FLOCAGE REI30 SOUS DALLE BETON BRUTE 8](#_Toc220418695)

[3.2.10 ELABORATION DU DOE 9](#_Toc220418696)

[3.2.11 PEINTURE MURALE ET PLAFOND MAT PHASE AQUEUSE SUR ENDUIT PLATRE 9](#_Toc220418697)

1. PRESCRIPTIONS PARTICULIERES RELATIVE AU PRESENT LOT
   1. CCTP LOT 0

L'entreprise doit se référer au CCTC "Lot 0 prescription générales communes", qui forme les prescriptions générales de l'opération, et qui concerne l'ensemble des lots.

L'offre de l'entreprise comprendra également l'ensemble des incidences financières induites par la prise en compte des stipulations de tous les documents cités au CCTC .

D'autre part, l'entreprise titulaire du présent lot s'engage à prendre en compte l'ensemble des pièces

constitutives du dossier de consultation des autres lots pour l'établissement de son offre.

* + 1. Généralités

L’Entreprise est réputée avoir intégré dans son forfait toutes mesures destinées à assurer la sécurité des personnels, telles qu’elles résultent de l’application de la réglementation (Code du Travail notamment), les lois, décrets et circulaires ainsi que par les normes en vigueur, les recommandations de l’INRS..

D’une manière générale, l’Entreprise devra être en mesure de décrire les opérations nécessaires à la marche des installations (type, localisation, fréquence, durée, personnel nécessaire, moyens techniques, risques,...) et de définir les mesures de prévention envisagées.

Aucune plus-value ne sera acceptée en cours de chantier pour d’éventuels aménagements résultant de la mise en conformité du projet de l’entreprise. Il est précisé à ce sujet que l’installation pourra être soumise à une inspection.

Les travaux devront se dérouler conformément aux dispositions du code du travail. Une attention particulière sera apportée au respect des mesures de sécurité pour les travailleurs.

##### Règlementation

L’entreprise sera soumise à l'ensemble des règlements, arrêtés, décrets, circulaires, DTU, normes et avis techniques, etc..., connus à la date de remise des offres et applicables à leur lot, à la nature des ouvrages et aux Etablissements Hospitaliers Publics

Le titulaire du présent Lot veillera à la qualification de sa main-d’œuvre ou de ses sous-traitants, qui devront être compatible avec les ouvrages réalisés.

##### Fourniture de documents

L'entrepreneur devra fournir tous les documents demandés pour approbation travaux à savoir:

- Procès-verbaux de matériaux employés,

- Les certificats de qualités de matières employées,

- Le procès-verbal de réception des supports,

##### Coordination.

L'entrepreneur de ce lot devra avoir connaissance de tous les travaux des autres corps d'état afin qu'il puisse intervenir, en ce qui concerne ses ouvrages, en temps utile et en toute connaissance des contraintes techniques des autres lots.

##### Choix des matériaux et exécution des ouvrages.

Les matériaux utilisés dans l’exécution des travaux devront satisfaire aux conditions fixées par le Cahier des Clauses Techniques Générales applicables aux marchés de travaux publics et devront posséder un avis technique valide au moment des travaux qui sera à fournir au Maître d'œuvre.

L'entrepreneur exécutant les travaux se réfèrera aux plans et au présent descriptif.

Il devra la fourniture et la mise en œuvre de tous les matériaux nécessaires à l'exécution des ouvrages de son corps d'état, et à la terminaison totale des ouvrages du marché.

Les matériaux et autres produits qui seront mis en œuvre pour la réalisation des travaux seront conformes aux différentes réglementations applicables aux domaines de travaux concernés, et le cas échéant, aux normes en vigueur au moment de la signature du marché des travaux.

L’entreprise de travaux est réputée connaître ces documents et normes parmi lesquels les références suivantes sont rappelées :

* DTU 25.41 : Ouvrages en plaques de parement de plâtre
* DTU 59.1 : Peinture
* DTU 58.1 : Plafonds suspendus
* DTU 27.2 : Réalisation de revêtements par projection de produits pâteux

L'entrepreneur du présent lot devra la vérification sur place des côtes d'ouvrage avant fabrication, commande de fourniture ou exécution.

##### Entretien du chantier

L’entreprise devra les dispositions appropriées pour maintenir un environnement de travail sain pour les occupants des espaces annexes au chantier.

Les salissures devront être nettoyées en permanence et des paillassons humides devront être disposés au droit des circulations communes avec le personnel du CH.

L’Entreprise devra s’assurer qu’aucun élément ne sera laissé hors de l’espace de chantier.

Pendant la durée des travaux, les parties publiques et le chantier seront maintenus en parfait état de propreté permanente.

Un nettoyage journalier du chantier sera demandé pour améliorer la qualité du travail, la sécurité du personnel et la préservation des ouvrages existants ou réalisés.

##### Stockage

Le titulaire fournira son mode opératoire quant à la livraison et le stockage des différents éléments, matériaux et matériels livrés sur le chantier.

* 1. DESCRIPTION DES OUVRAGES
     1. PEINTURE MURALE SATINEE PHASE AQUEUSE SUR ENDUIT PLATRE

**Description**

La mise en œuvre comprend, en respectant les recommandations du fabricant et le DTU 59 :

- la protection des ouvrages attenants.

- préparation des fonds suivant DTU 59.1 égrenage, rebouchage, époussetage, etc...

- tout le matériel adapté à l'application des produits employés.

- les réchampissages, les échafaudages, le nettoyage après coup et toutes sujétions.

- impression acrylique

- rebouchage

- enduit repassé

- ponçage, époussetage

- 2 couches peinture acrylique satinée tendue qualité alimentaire

\* finition satinée

\* qualité soignée

L’entreprise devra apporter les solutions techniques afin de respecter les règles d’usage et suivant préconisation du fabricant

Toutes les précautions seront prises pour éviter les poussières, les bruits et autres nuisances.

**Localisation**

Suivant plan projet

Salle à manger n°28 y compris nouvelle cloison, Bureau responsable n°27

* + 1. PEINTURE ISOTHERMIQUE TUYAUTERIES ET RADIATEURS

**Description**

- brossage, sablage, grattage à vif des parties écaillantes et ponçage

- dépoussiérage

- lessivage pour repeindre

- retouche au primaire antirouille sur métaux ferrifères

- 2 couches de peinture isothermique. dont les caractéristiques devront répondre aux normes française et européenne vis à ces COV et des classifications Afnor

Les radiateurs étant en place ou déposés.

l’entreprise devra apporter les solutions techniques afin de respecter les règles d’usage et respecter les réglementations et normes en vigueur et suivant préconisation du fabricant

Toutes les précautions seront prises pour éviter les poussières, les bruits et autres nuisances.

**Localisation**

Ensemble tuyauteries chauffage, radiateurs

* + 1. PEINTURE BOISERIES

**Description**

- lessivage pour repeindre/ dégraissage suivant nature travaux

- décapage des anciens fonds mal adhérents suivant nature travaux

- impression ponctuelle sur support mis à nu

- rebouchage

- enduit repassé et ponçage suivant nature travaux

- Si vraiment nécessaire et suivant expertise entreprise, prévoir une sous-couche adaptée au support et à la finition

- 3 couches peinture microporeuse à base résines alkydes de type similaire à SYLTEC de chez Gauthier ou équivalent : \* finition satinée\* qualité soignée

Classification AFNOR :• NF T 36-005 - Famille I - Classe 4 a

Catégorie / Valeur COV :

• Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/d) : 300 g/l (2010).

• Ce produit contient maximum 300 g/l COV.

• Les valeurs COV indiquées tiennent compte de nos colorants.

Émission dans l’air intérieur :

• Classe A+

l’entreprise devra apporter les solutions techniques afin de respecter les règles d’usage et respecter les réglementations et normes en vigueur et suivant préconisation du fabricant

Toutes les précautions seront prises pour éviter les poussières, les bruits et autres nuisances.

**Localisation**

Fenêtre salle à manger n°28(intérieur et extérieur)

Bureau responsable N°27

* + 1. PEINTURE SATINEE PHASE AQUEUSE SUR ACIER PEINT INTERIEUR

DESCRIPTION

- Brossage, grattage à vif des parties écaillant et ponçage

- Dépoussiérage

- Lessivage pour repeindre

- Retouches antirouille ou nécessaire

- 2 couches peinture acrylique tendue, satinée

\* finition satinée

\* qualité soignée

LOCALISATION

cadres divers

huisseries métalliques : N°16, N°17, N°27

* + 1. PLAFOND SUSPENDU FIBRES MINERALES LOCAUX HUMIDES

DESCRIPTION

Fourniture et pose d’un plafond suspendu constitué de dalles de plafond 60X60 ECOPHON HYGIENE PERFORMANCE A ou similaire, démontables, posées sur ossatures apparentes de 24 mm résistant à la corrosion.

Epaisseur : 20mm

Le plafond sera constitué de composé minéral de basse densité non nocif suivant la directive européenne 97/67/69 EC.

Les dalles auront une densité leur conférant une parfaite assise dans l'ossature en cas de surpression de la pièce. Leur faible perméabilité à l'air évitera tout effet de filtre.

La réaction au feu sera Euroclass A1, l’absorption acoustique sera de 0.95 (alpha w ou αw) et l’atténuation latérale de bruit (Dncw/Dnfw) 22dB.

La réflexion de la lumière sera de 82% et la résistance à l'humidité (RH) de 100%.

La mise en œuvre du plafond devra respecter la norme NF P68-203-1 DTU 58.1.

Teinte du panneau : blanc

Teinte de l'ossature : blanc

Pose suivant plans de calepinage à fournir

Réalisation d'une ossature primaire pour les parties de caissons et franchissement de gaines et ouvrages divers dans le plénum du plafond,

L'espacement des suspentes, le traitement de la périphérie du plafond se feront suivant les directives du fabricant.

Toutes les sujétions pour passage des suspensions diverses (luminaires ou autres ...), découpe bouche ventilation, et tuyauteries à partir de la dalle supérieure jusqu'en sous plafond sont comprises.

LOCALISATION

Suivant plan projet

Salle à manger n°28, bureau responsable n°27, Remise en T°C pâtisserie n°20, stock batterie n°21, conditionnement chariot n°23, salle de pause du personnel n°15 , circulations n°7-n°12, déboitage n°13, réserve sèche n°11, local N°24, vestiaires F N°2a-b-c et H N°a-b-c,

* + 1. PLAFOND SUSPENDU DALLE PVC ALVEOLAIRE

DESCRIPTION

Fourniture et pose d’un plafond suspendu constitué de dalles de plafond 60X60 en PVC alvéolaire de Hydewa ou similaire.

Epaisseur : 20mm

La réaction au feu sera Euroclass A1, l’absorption acoustique sera de 0.95 (alpha w ou αw) et l’atténuation latérale de bruit (Dncw/Dnfw) 22dB.

La réflexion de la lumière sera de 82% et la résistance à l'humidité (RH) de 100%.

La mise en œuvre du plafond devra respecter la norme NF P68-203-1 DTU 58.1.

Teinte du panneau : blanc

Teinte de l'ossature : blanc

Pose suivant plans de calepinage à fournir

Réalisation d'une ossature primaire pour les parties de caissons et franchissement de gaines et ouvrages divers dans le plénum du plafond,

L'espacement des suspentes, le traitement de la périphérie du plafond se feront suivant les directives du fabricant.

Toutes les sujétions pour passage des suspensions diverses (luminaires ou autres ...), découpe bouche ventillation et tuyauteries à partir de la dalle supérieure jusqu'en sous plafond sont comprises.

LOCALISATION

Lavage chariot n°25, Trempage bacs n°26

* + 1. CLOISON PLAQUES PLATRE EP 98mm

DESCRIPTION

Fourniture et pose d'une cloison épaisseur 98 mm constituée de la façon suivante :

ossature métallique constituée de rails et de montants en acier galvanisé, largueur selon type de plaques de parement, simples ou doublés dos à dos, disposés à entraxe 0,60 m ou 0,40 m,

parements en plaques de plâtre épaisseur 18mm,

remplissage en laine minérale

Les joints seront traités selon la technique et avec les produits du fabriquant. La mise en oeuvre sera conforme au DTU 25.41, aux éventuels avis techniques et aux recommandations du fabriquant. Les huisseries seront posées à l'avancement. Les huisseries métalliques seront du type pour cloison sèche avec oméga de fixation.

Affaiblissement acoustique : Rw=47dB

Prévoir mise en place plinthes PVC à gorge.

Toutes les précautions seront prises pour éviter les poussières, les bruits et autres nuisances.

LOCALISATION

Salle à manger n°28

* + 1. CLOISON PLAQUES PLATRE EI 60

DESCRIPTION

Fourniture et pose d'une cloison épaisseur 98 mm COUPE FEU 1H00 constituée de la façon suivante :

ossature métallique constituée de rails et de montants en acier galvanisé, largueur selon type de plaques de parement, simples ou doublés dos à dos, disposés à entraxe 0,60 m ou 0,40 m,

parements en plaques de plâtre épaisseur 18mm,

remplissage en laine minérale

Les joints seront traités selon la technique et avec les produits du fabriquant. La mise en oeuvre sera conforme au DTU 25.41, aux éventuels avis techniques et aux recommandations du fabriquant. Les huisseries seront posées à l'avancement. Les huisseries métalliques seront du type pour cloison sèche avec oméga de fixation.

Affaiblissement acoustique : Rw=47dB

Prévoir mise en place plinthes PVC à gorge.

Toutes les précautions seront prises pour éviter les poussières, les bruits et autres nuisances.

Fourniture et mise en place bloc porte EI30 93x210 comprenant couvre joints et quincaillerie

Fournir PV EI cloison et bloc porte

LOCALISATION

bureau responsable N°27

* + 1. PROTECTION INCENDIE FLOCAGE REI30 SOUS DALLE BETON BRUTE

DESCRIPTION

Préparation support dégraissage et nettoyage

Encollage de la dalle par un primaire d'accrochage de type Fixo B®

de chez Projiso.

Puis projection de laine de laitier de type FIBROFEU® de chez

PROJISO.

Epaisseur de projection suivant PV Efectis EFR-16-002130 pour la

performance demandée.

Finition roulée.

Hauteur du support :4.00

Intervention à prévoir après la pose des tiges filetés et des supports de réseaux et avant la mise en

place des réseaux, aéraulique, chemin de câbles.

En fin de projection, l’entreprise devra un nettoyage complet de la zone concernée par les travaux de projection, avec dépose des protections mise en place et nettoyage.

LOCALISATION

Plancher haut pièces n°20 et 21 suivant plan EDL 002

* + 1. ELABORATION DU DOE

Remise, en fin de travaux et avant réception d’un Dossier d’Ouvrages Exécutés (DOE), d’un exemplaire sous forme papier et informatique des documents suivants :

1. Plans des détails & notes justificatives (cette prestation n’exclut pas la fourniture de ces documents avant réalisation).
2. Note récapitulative des produits et matériaux mis en œuvre :

* Nature.
* Références – fournisseurs.
* Notices techniques, avis techniques, etc.
* Notice d'entretien.
* PV de classement au feu

OPTION

* + 1. PEINTURE MURALE ET PLAFOND MAT PHASE AQUEUSE SUR ENDUIT PLATRE

DESCRIPTION

La mise en œuvre comprend, en respectant les recommandations du fabricant et le DTU 59 :

- la protection des ouvrages attenants.

- préparation des fonds suivant DTU 59.1 égrenage, rebouchage, époussetage, etc...

- tout le matériel adapté à l'application des produits employés.

- les réchampissages, les échafaudages, le nettoyage après coup et toutes sujétions.

- impression acrylique

- rebouchage

- enduit repassé

- ponçage, époussetage

- 2 couches peinture acrylique satinée tendue qualité alimentaire

\* finition satinée

\* qualité soignée

Reprise ponctuel murs dégradé vers ascenseur

L’entreprise devra apporter les solutions techniques afin de respecter les règles d’usage et suivant préconisation du fabricant

Toutes les précautions seront prises pour éviter les poussières, les bruits et autres nuisances.

LOCALISATION

Suivant plan projet

Ensemble circulation N°29 « Murs et plafond »